



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4422

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / musée des Beaux-Arts et l'Université Lyon 1 dans le cadre de l'organisation de manifestations rapprochant cultures artistique et scientifique pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4422 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET L'UNIVERSITE LYON 1 DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS RAPPROCHANT CULTURES ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR LES SAISONS 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La collaboration entre l'Université Lyon 1, le CNRS et le Service culturel du Musée des Beaux-Arts de Lyon a débuté depuis plus d'une dizaine d'années pour organiser des manifestations au musée visant à créer des rapprochements entre culture scientifique et culture artistique.

Cette collaboration suscite un grand intérêt de la part du public ; c'est pourquoi, elle est reconduite dans la programmation des 3 prochaines saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 du musée, sous la forme de visites et de conférences avec un cycle de regards croisés intitulé « Dialogue entre arts et sciences au Musée des beaux-arts », conçu et co-animé par un scientifique (enseignant-chercheur ou chercheur à l'Université Claude Bernard Lyon 1) et un médiateur culturel.

Sur l'ensemble de la saison, 4 regards croisés sont programmés, ouvert à tous. Chaque module, autour d'un thème est composé d'une conférence et de 3 créneaux de visite identique, répartis de la manière suivante :

- conférence d'une heure à deux voix (dominante scientifique) dans l'auditorium du musée, un mercredi à 18h30 ;
- une visite à deux voix (dominante histoire de l'art) dans les collections permanentes, proposée à trois reprises : le vendredi suivant la conférence à 12h15 ou 14h00 et le lundi suivant à 16h00.

Les thèmes des conférences pour la saison 2018/2019 sont les suivants :

- Donner, recevoir, rendre : le musée et l'échange
- La chimie des liants dans la peinture, entre opacité, transparence et matière
- Histoire et science du bleu
- L'art, quels effets sur le cerveau ?

Les thèmes des conférences pour les saisons suivantes seront choisis en accord entre les deux parties.

Les regards croisés sont ouverts aux auditeurs de l'Université Ouverte Lyon 1 et au public du Musée des beaux-arts de Lyon.

Le tarif de chaque conférence est de 6€. L'accès aux visites du cycle Dialogue entre arts et sciences est de 3 €, plus le billet d'entrée au musée. Les détenteurs de la carte de l'Université Ouverte pour l'année en cours bénéficient de la gratuité de l'entrée pour les visites.

Le Musée des beaux-arts assure l'accueil et le contrôle des auditeurs au début de chaque séance, y compris la validité des cartes de l'Université Ouverte.

Les conditions du partenariat entre l'Université Lyon 1 et le Musée des beaux-arts de Lyon sont formalisées dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

### **DELIBERE**

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'Université Lyon 1, pour une collaboration sur des projets culturels, scientifiques et pédagogiques, dans le cadre des 3 prochaines saisons 2018-2019 , 2019-2020 et 2020-2021, est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
3. L'exemption du tarif d'entrée au musée sera appliquée pour les visiteurs présentant la carte de l'Université Ouverte en cours, pour chaque *regard croisé* et uniquement dans le cadre de ce dispositif.
4. Dans le cadre de ces événements, un tarif de 6 € sera appliqué pour la conférence.
5. Les recettes seront imputées sur les budgets 2018, 2019, 2020 et 2021 nature 7062, fonction 322, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 66081.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER